

Aramis.

Une croisière au grand cœur

La croisière Aramis, « Au grand cœur marin », a permis à près de 200 personnes handicapées de prendre la mer à bord de bateaux-bénévoles hier, au Moulin-Blanc.

Avec Jean à la barre, Amélie, Clémence, Angélique et Kevin ont embarqué à bord de la Bergère-de-Domrémy pour une balade.



À l'origine de cette initiative inédite en Finistère, Aramis (*), groupement d'Associations pour la réflexion, l'action, le mouvement et l'initiative sociale, et Pierre Le Pêcheur, président-directeur général de Ty-Yann. « Nous voulions mettre sur pied une opération de communication grand public, sur un support original, pour faire connaître ce que nous faisons dans le département ». Autrefois responsable d'un centre de rééducation fonctionnelle dans la Sarthe, Pierre Le Pêcheur s'est inspiré de ce qui se faisait là-bas. « Nous avons proposé une croisière pour handicapés lourds ». La sortie en mer à destination des 15.000 usagers des établissements spécialisés du département fut ainsi retenue. « L'idée était aussi de faire

sortir de nos foyers, nos jeunes et nos moins jeunes, handicapés physiques mais surtout déficients intellectuels ou traités pour des problèmes d'alcoolologie ».

36 bateaux, petits et gros
Appuyé dans sa démarche par le conseil général du Finistère, Aramis fit alors un appel du pied aux métiers de la mer – à la Société des régates de Brest, au centre de Moulin-Mer et aux propriétaires de bateaux –, afin qu'ils lui apportent un soutien logistique pour la partie nautique. « Nous leur avons dit : "Vous allez nous prêter vos navires" ». 36 bateaux, petits et gros, des voiliers, des pêche-promenades ou des personnes qui gèrent les vieux gréements ont « répondu » favorablement à la

requête. La Marine nationale, par la voix du capitaine de frégate Hunault a dit « OK », aussi. Hier, la Grande-Hermine était présente sur le parcours qui menait à l'anse de l'Auberlac'h, où une pause déjeuner était programmée, aux côtés, entre autres, du Notre-dame-de-Rumengol et de la Bergère-de-Domrémy, bateau classé monument historique.

Un moment de partage

À leur bord, 190 résidents des institutions et une centaine d'encadrants avaient embarqué. « Le but n'est pas de faire de la régate. Ce n'est pas une compétition. Ça reste à dimension familiale. « Françoise, Loïc, Carmen,..., du foyer de Ty-Ménez, n'en sont pas à leur première balade en mer.

Encadrés de Nicolas, skipper bénévole, et de Ronan, éducateur, ils ont apprécié ce moment de partage avec les marins et leur milieu. « Nous découvrons ». Certains, comme Kevin, ont aidé à hisser la grand-voile. « Il faut que l'équipage s'entende bien. Si c'est le cas, quelques jeunes du groupe participent aux manœuvres en fonction de leurs capacités ». En soirée, une fois le retour au port effectué, un pot de l'amitié fut partagé par tous, sur fond de musique.

Karine Joncqueur

* Le groupement Aramis est composé de la fondation Massé-Trévidy, des associations les Papillons blancs du Finistère, la Sauvegarde de l'enfance, Kan-ar-Mor, Don-Bosco, Ty-Yann et les Genêts-d'Or.



Le gilet de sauvetage amarré au corps, les jeunes handicapés des institutions chapeautées par Aramis ont embarqué sur l'un des 36 bateaux mis, bénévolement, à leur disposition. À bord de la Bergère-de-Domrémy depuis 25 ans, Jean Keromnes guide Kevin à l'heure de hisser la grand-voile. Pour le garçon comme pour Carme, en bas à droite, l'apprentissage de la mer n'est pas une première expérience. En revanche, l'initiative d'Aramis, soutenue par le conseil général du Finistère, et mise en musique par Pierre Le Pêcheur, président-directeur général de Ty Yann (en haut à droite), est nouvelle dans le département. Sous le soleil, ce fut une réussite.